

APRIL entre en négociation exclusive avec Malakoff Humanis en vue de la cession d’Axéria Prévoyance

Le groupe APRIL annonce entrer en négociation exclusive avec Malakoff Humanis pour la cession d’Axéria Prévoyance, sa filiale de portage de risque spécialisée dans l’assurance santé, la prévoyance et l’emprunteur.

Leader du courtage d’assurance grossiste en France, le groupe APRIL inscrit cette opération dans la continuité de sa stratégie de recentrage autour de ses activités de distribution, avec de fortes ambitions de croissance en assurance des emprunteurs, en santé et prévoyance des particuliers, des professionnels et des TPE.

Axéria Prévoyance a réalisé 404 M€ de chiffre d’affaires en 2019.

Avec ce projet de cession de ses activités de portage de risque en santé et prévoyance, le groupe APRIL accélère son recentrage sur la distribution d’assurance et noue un partenariat stratégique avec Malakoff Humanis et Axéria Prévoyance.

Leader en santé et prévoyance collectives, Malakoff Humanis, partenaire historique du groupe APRIL, assure 426 000 entreprises, protège 10 millions de personnes et dispose de plus de 7 Mds€ de fonds propres.

La conclusion des accords définitifs entre le groupe APRIL et Malakoff Humanis pourra intervenir à l’issue des procédures d’information et de consultation applicables en matière sociale. La cession restera subordonnée à l’obtention des autorisations préalables de l’ACPR et de l’Autorité de la Concurrence qui devraient intervenir au premier semestre 2021.

Eric Maumy, Directeur général du groupe APRIL : *« Cette opération est une étape importante pour APRIL car elle permet de nous recentrer sur nos activités de distribution et de nouer un partenariat stratégique avec un acteur de tout premier plan qui souhaite se développer dans les marchés prioritaires d’APRIL. Malakoff Humanis est un leader de la santé et de la prévoyance avec lequel APRIL a une relation historique. Nous sommes enthousiastes de cette nouvelle page que nous allons écrire ensemble au bénéfice de nos courtiers partenaires et de nos clients ».*

APRIL est accompagné par Rothschild & Co en tant que conseil en fusions-acquisitions pour cette opération.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A propos du groupe APRIL

APRIL est le leader du courtage grossiste en France avec un réseau de 15 000 courtiers partenaires. Les 2 300 collaborateurs d'APRIL ont l'ambition de proposer à leurs clients et partenaires – particuliers, professionnels et entreprises – une expérience remarquable alliant le meilleur de l'humain et de la technologie, en santé et prévoyance des particuliers, professionnels et TPE, en assurance des emprunteurs, en santé internationale et en dommages de niches. A l'horizon 2023, APRIL ambitionne de devenir un acteur digital, omnicanal et agile, champion de l'expérience client et leader sur ses marchés.

Le groupe APRIL opère dans 22 pays et a enregistré en 2019 un chiffre d'affaires de plus de 1 Md€.

Contacts presse

APRIL : Mélanie Sutter, Responsable des Relations presse – 06 43 54 66 67

Hopscotch pour APRIL : Marie Guérin – 06 03 48 83 09 et Agnès Vieu - 06 62 89 34 56

